



DOSSIER DE PRESSE



PRESENTATION DU DISPOSITIF COVOITURAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS

En présence du Président de la Communauté de Communes Alain Fardella
des Vice-présidents Guy Hermitte, Gérard Fromm et Pierre Leroy

Mercredi 26 septembre 2012 à 9h00
Restaurant la Vigne Champs de Mars à Briançon

SOMMAIRE

Le Covoiturage : un mode de déplacement en plein essor	p.3
Développement de deux concepts phares :	p.3-4

LE COVOITURAGE : MODE DE DEPLACEMENT ALTERNATIF EN PLEIN ESSOR

La crise économique que notre pays traverse depuis quelques années avec notamment l'augmentation du prix du pétrole, a permis le développement d'une nouvelle pratique pour se déplacer : le covoiturage. Jusqu'à l'heure plutôt réservé aux étudiants et aux auto-stoppeurs, ce nouveau mode de déplacement totalement complémentaire des autres modes de transports existants apporte des réponses concrètes à ses pratiquants.

Trois facteurs essentiels ont permis au covoiturage de se développer de manière exponentielle ces derniers mois. Le facteur économique qui est la première motivation pour recourir au covoiturage, la convivialité suivie des préoccupations écologiques.

Face à ce constat, la Communauté de Communes du Briançonnais, qui s'est vue confier des compétences importantes en matière d'aménagement du territoire, a souhaité mettre en place des politiques de proximité adaptées, répondant aux besoins de ses concitoyens, notamment en matière de transports.

Les transports, sur le territoire de la Communauté de Communes, sont, en effet, complexes à réguler, tant ils sont dépendants du facteur de la saisonnalité et du maillage urbain clairsemé et étendu.

La Communauté de Communes du Briançonnais a donc entamé une réflexion, afin de développer à terme une politique cohérente des transports en commun.

Après étude, le covoiturage s'est imposé comme étant une des réponses rapides et possibles, que la collectivité pouvait apporter aux administrés.

DEVELOPPEMENT DE 2 CONCEPTS PHARES :

La CCB a souhaité lancer une démarche innovante en valorisant la pratique du covoiturage et en offrant des outils à la population, qui lui faciliteront l'accès à cette pratique. Ainsi la collectivité a développé simultanément deux concepts le covoiturage organisé dont l'outil principal est la plateforme présente sur le site de la CCB et le covoiturage instantané par le biais de l'implantation, dans les douze communes, d'aires de covoiturage.

Le covoiturage organisé se fait à partir d'une plateforme internet, consultable sur le site de la communauté de Communes www.ccbrianconnais.fr, dont le rôle est de mettre en relation des personnes effectuant le même trajet aussi bien pour se rendre sur leurs lieux de travail que pour partir en vacances. La mise en relation se fait à partir du moment où les personnes s'inscrivent en ligne..

Les informations concernant le covoiturage ont été mises en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Briançonnais, afin d'informer la population sur tous les

différents aspects de ce nouveau mode de déplacements. De plus un lien vers le widget de notre partenaire permet de s'inscrire en ligne.

Le covoiturage instantané assimilé au stop organisé s'effectue à partir d'aires de covoiturage bien définies et entre personnes clairement identifiées. Pour se faire la Communauté de Communes a mis en place 28 emplacements signalés, sur l'ensemble des communes du territoire, par **des panneaux j'aime le covoiturage**. Cette opération s'est faite en concertation et en collaboration avec toutes les mairies, qui ont choisi les emplacements des aires les plus appropriées.

Afin de permettre aux personnes de s'inscrire (hors internet), les Mairies des 12 communes ont été mises à contribution pour servir de relais et permettre aux Co-voitureurs et covoiturés de se mettre en relation. Pour ce faire, elles disposent de toutes les informations et outils à distribuer aux personnes souhaitant utiliser ce nouveau mode de transport (Plan des lignes de covoiturage (visualisation des axes de transport proposés sur le territoire) + Kit du Co-voitureur (autocollant, badge).

Réseau de Covoiturage de la Communauté de Communes du Briançonnais

J'aime le Covoiturage
www.ccbriançonnais.fr

TROUVEZ UN COVOITUREUR
qui suit le même trajet que le vôtre,
PRENEZ CONTACT pour
faire la route ensemble et
PARTAGER LES FRAIS !

Listes des arrêts de covoiturage

- Axa Luchart**
 - La Grave - Parking principal
 - Villar d'Arène - Arrêt de bus les Agrippes
 - Villar d'Arène - Arrêt de bus les Agrippes adjacent
- Axa Guignes**
 - La Casse - Arrêt de bus
 - Le Monêtier-les-Bains - Place de l'église
 - Le Guignes - Arrêt de bus
 - La Salle les Alpes - Arrêt de bus - école
 - La Salle les Alpes - Place du Village
 - Saint-Chaffrey - Parking des Carrières
 - Saint-Chaffrey - Parking des Carrières sur route
- Axa Cléris**
 - Névache - Parking de l'Office de tourisme
 - Névache - Parking du Boulon
 - Montgenèvre - Parking du pont
 - Nivard-Pis - Parking de l'École
 - San Albert - Place de l'église
- Axa Duranville**
 - Montgenèvre - Parking de la gare routière
 - Montgenèvre - Parking des Châtaignes
 - Briançon - Parking du Champ de Mars
- Axa Centre**
 - Villard-Saint-Pancrace - Parking de la gare
 - Briançon - Parking aux Petites Fontaines
 - Briançon - Parc des sports
 - Briançon - Église St-Jacques
- Axa des Puits**
 - Puy-Saint-André - Arrêt bus (proche)
- Axa Duranville sud**
 - Puy-Saint-André - Arrêt bus du Clos du Puy
 - Saint-Blaise - Arrêt bus
- Axa Isard**
 - Cervières - Parking de l'Hôtel de l'Isard
 - Briançon - Parking des Fontaines
 - Briançon - Carrefour de l'Isard

Règles de bon usage du covoiturage
Se référer à la charte disponible sur www.ccbriançonnais.fr.
Pour les dépenses il est conseillé de pratiquer l'une des deux méthodes suivantes :

- 1) Rotation. Les deux covoitureurs alternent, par exemple chaque semaine, le rôle de passager et de conducteur.
- 2) Dédoucement. Barème indicatif :
 - 1 passager donne 0,1 €/km au conducteur ;
 - 2 passagers donnent chacun 0,05 €/km ;
 - 3 passagers donnent chacun 0,04 €/km.

Indemnité maximale conseillée par la Communauté de Communes du Briançonnais.

Concept : **coméob**
06 82 04 48 11

REPARTITION DES AIRES DE COVOITURAGE :

La Grave	1	Nevache	3
Villar d'Arène	2	Val des Prés	1
Le Monetier	3	Cervières	1
La Salle	2	Montgenevre	3
Saint Chaffrey	2	Villard St Pancrace	1
Briançon	7	Puy St André	2